



Etude de similitude "phonétique" de marques

Par **mike_jr**, le 14/01/2014 à 19:01

Bonjour,

J'ai déposé (un peu trop vite) auprès de l'INPI la marque "CALYPSO FLEURS" et je m'aperçois qu'une marque ne doit pas seulement être disponible mais aussi ne pas avoir de similitudes avec des existantes.

Est-ce que CALYPSO FLEURS est trop similaire à MONCEAU FLEURS?

Merci d'avance pour vos réponses !!

Par **moisse**, le 14/01/2014 à 19:47

Bonjour,

Non.

Si le label "monceau fleurs" jouissait d'une renommée étendue, on pourrait voir un parasitisme avec des dénominations comme "monsseau fleurs" ou "monso fleurs".

Mais il n'est pas crédible de penser à une similitude phonétique entre CALYPSO et MONCEAU.